

Prime exceptionnelle

Un premier PAS bien insuffisant

En visite au Centre de Prélèvement Service de Lyon, M Darmanin annonce l'octroi d'une prime de 200€ net versée en février aux agents des Finances Publiques ayant fourni un travail important pour mettre en œuvre le prélèvement à la source.

Pour **FO Finances**, cette annonce est une première réponse à notre revendication d'une prime exceptionnelle, toutefois pourquoi exclure plus de 60 000 agents de cette mesure ? C'est bien l'ensemble des services de cette direction qui ont participé à cette réforme d'importance.

FO Finances revendique plus que jamais une prime exceptionnelle pour l'ensemble des agents de la DGFIP sans oublier les autres agents gérés par les ministères de Bercy.

Paris le 8 janvier 2019